

Compte-rendu de la 5ème réunion du Conseil d'administration de l'ITIE

5^{ème} réunion du Conseil d'administration de l'ITIE

Madrid, 27 mai 2008

COMPTE-RENDU DE LA 5ème RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

Casa de America, Madrid, Espagne, 27 mai 2008

Membres du Conseil d'administration

Président

Dr Peter EIGEN

Pays exécutants

Prof Humphrey Assisi ASOBIE, Nigeria

M. Madikaba CAMARA, Ministre des Finances, Guinée

M. Shahmar MOVSUMOV, Directeur exécutif, Fonds pétrolier d'État, Azerbaïdjan

M. Fidèle NTSISSI, Directeur de cabinet, Gabon

Pays qui soutiennent l'ITIE

M. Stephen GALLOGLY, Directeur de la politique internationale de l'énergie et des matières premières, Département d'État, États-Unis

M. William KINGSMILL, DFID, Royaume Uni

M. Jean-Pierre VIDON, Ambassadeur, Lutte contre le crime organisé, Ministère des Affaires étrangères, France

Organisations de la société civile

M. Anton ARTEMYEV, Kazakhstan Revenue Watch

M. Gavin HAYMAN, Global Witness

M. Bennett FREEMAN, Oxfam America/Oxfam International

Dr Carlos MONGE, Grupo Propuesta Ciudadana - Pérou

M. Christian MOUNZEO, Coordinateur PWYP Congo/Président de Rencontre Pour la Paix les Droits de l'Homme – Congo

Industrie

M. Milas Evangelista DE SOUSA, Petrobras

M. Olivier LOUBIÈRE, Directeur éthique, AREVA

Dr John KELLY, Coordinateur, Planification et questions en amont affaires publiques, Exxon Mobil

Mme Karina LITVACK, Directrice du département 'Gouvernance et investissement socialement responsable', F&C Asset Management

Dr John GROOM, Directeur général, Conseil international des mines et métaux

M. Mike WILKINSON, Vice-président du développement durable, Shell

Suppléants

M. Pedro E. AGUIRRE, Coordinateur, Pemex

M. Alfred BAGUEKA ASSOBO, Directeur du Secrétariat technique de l'ITIE, Ministère de l'Économie et des Finances, Cameroun

M. Stuart BROOKS, Gérant, Relations internationales, Chevron

Mme Erica FERGUSON, Groupe anti-corruption, AusAid

Mme Kamilla KOLSHUS, Ministère des Affaires étrangères, Norvège

M. Jean-François LASSALLE, Vice-président des affaires publiques E&P, Total

M. Gilbert MAOUNONODJI, Coordinateur, GRAMPTC

Mme Kalia MOLDOGAZIEVA, Directeur, Centre de développement humain l'Arbre de la vie – République kirghize

M. Michel ROY, Directeur du plaidoyer international du Secours Catholique

Mme Radhika SARIN, Coordinatrice, Publiez Ce Que Vous Payez

M. Bernhard TRAUTNER, BMZ, Allemagne

Autres

Observateurs

M. Waziri ADIO, NITIE Nigeria

Mme Marianne BERGSTROM, Banque Mondiale

M. Pierre COLMANT, Secours Catholique

Mme Cécilia CORTESE, Ministère des Affaires étrangères, France

Mme Belèn DIAZ, Chercheuse associée, FRIDE

M. Louis DICKS-MIREAUX, Département du développement et de l'analyse de la politique, FMI

M. Richard DION, Conseiller en politique et relations externes, Shell

Mme Elisabetta FALCETTI, BERD

Dr Shaukant HASSAN, CIDA, Canada

Mme Mora JOHNSON, Ministère des Affaires étrangères, Canada

Mme Marie-Ange KALENGE, Coordinatrice PWYP Afrique

M. David HENRY, Département d'État, États-Unis

Mme Delphine LIDA, Ministère des Affaires étrangères, France

M. Adil MAMMADOV, Fonds pétrolier d'État, Azerbaïdjan

M. Eleodoro MAYORGA-ALBA, Banque Mondiale

Amb. Birgitta NYGREN, Ministère des Affaires étrangères, Suède

M. Diarmid O'SULLIVAN, Global Witness

M. Anwar RAVAT, Gérant de programme, Programme ITIE, Banque Mondiale

M. Manuel de la ROCHA, Ministère de la Coopération, Espagne

M. Paulo De SA, Gérant, Département du pétrole, du gaz et des mines, Unité de politique d'opérations, Banque Mondiale

M. Haruna SA'EED, NITIE Nigeria

Mme Rachel TAYLOR, Porte-parole, Publiez Ce Que Vous Payez

Mme Helga TREICHEL, Banque Mondiale Nigeria

Mme Bente WEISSER, Ministère des Affaires étrangères, Norvège

Secrétariat de l'ITIE

M. Sam BARTLETT, Directeur régional

M. Tim BITTIGER, Directeur régional

Mme Leah KROGSUND, Secrétaire exécutive

M. Anders Tunold KRÅKENES, Porte-parole

M. Jonas MOBERG, Directeur du Secrétariat

M. Francisco PARIS, Directeur régional

M. Eddie RICH, Directeur régional

M. Christian Fredrik MICHELET, Avocat - Arntzen De Besche

Mot de bienvenue et introduction

Le Président a ouvert la réunion en remerciant le gouvernement espagnol pour son accueil et pour son engagement croissant envers l'ITIE. Il a remercié en particulier Manuel de la Rocha et son équipe au Ministère de la Coopération pour avoir organisé la réunion et sensibilisé le public à l'initiative en Espagne. Il a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'administration:

- Anton Artemyev, Kazakhstan Revenue Watch, remplaçant Humphrey Asobie, Transparency International Nigeria;
- Kamilla Kolshus, qui a remplacé Tormod Endressen en tant que représentante du gouvernement de Norvège, agissant en tant que suppléante du Royaume Uni;
- Tony Hodge, qui remplacera bientôt Paul Mitchell en tant que Président du CIMM, mais qui était représenté par John Groom, agissant en tant que mandataire; et

- Humphrey Asobie, qui est passé de représentant de Transparency International Nigeria au gouvernement du Nigeria au sein du Conseil d'administration, remplaçant Siyan Malomo.

Rapport sur le progrès dans la mise en œuvre de l'ITIE (document du Conseil 5-2)

Jonas Moberg a présenté le rapport sur le progrès dans la mise en œuvre en mettant l'accent sur les contacts réguliers entre le Secrétariat et les pays candidats et sur l'annonce de l'engagement de l'Irak envers la mise en œuvre. Sam Bartlett a ensuite expliqué au Conseil d'administration les deux tables principales dans le rapport, détaillant le progrès relatif et les délais prévus pour la Validation. Anwar Ravat a fourni un résumé au Conseil d'administration concernant le Fonds fiduciaire à bailleurs multiples.

Le Conseil a accueilli favorablement le Rapport. Il a discuté des autres éléments nécessaires pour améliorer le rapport, comme par exemple une table détaillant les actions recommandées pour les membres du Conseil et davantage de détails sur le progrès de chaque pays par rapport à son plan de travail.

La Norvège a été encouragée à entamer la mise en œuvre de l'ITIE, puisque cela fait maintenant huit mois que le pays a annoncé son engagement à mettre en œuvre l'initiative. On a demandé au Secrétariat de poursuivre son dialogue avec la République kirghize, pour encourager le nouveau gouvernement à réaffirmer l'engagement du pays envers l'ITIE.

Suite à une suggestion faite par le Royaume-Uni, le Secrétariat cherchera à commander une étude sur l'impact potentiel des tendances géopolitiques actuelles (y compris le boom des matières premières, la concentration dans l'industrie minière, et l'apparition croissante d'économies à revenus moyens au sein du secteur extractif), qui permettraient d'évaluer la pertinence, l'efficacité et l'acceptabilité de l'ITIE. Il a également été suggéré que le Secrétariat pourrait fournir davantage d'informations sur l'état de la mise en œuvre par les entreprises et sur leur degré de soutien.

Au cours de la discussion, le gouvernement de France a promis US\$ 250,000 pour soutenir la Gestion internationale de l'ITIE.

Action

Le **Secrétariat** réfléchira aux propositions pour améliorer le Rapport sur le progrès dans la mise en œuvre et fera une recommandation au Conseil dans le mois qui suit.

Le **Secrétariat** commandera une étude sur le contexte géopolitique de l'ITIE, qui devra être prête pour la prochaine réunion du Conseil.

Les membres du Conseil ont été invités à faire des suggestions sur la façon d'améliorer les comptes-rendus concernant le progrès du soutien des entreprises.

Détermination du statut des pays exécutants après le Délai de validation de deux ans (document du Conseil 5-3)

Diarmid O'Sullivan, Global Witness, a présenté les conclusions du Comité de validation mettant l'accent sur l'équilibre délicat entre crédibilité et flexibilité, et entre les principes et les règles, dans l'adoption de la 'règle de deux ans'. L'Étude exigeait que les Pays candidats terminent le processus de Validation et soient certifiés Conformés dans un délai de deux ans, avec certaines exceptions qui sont pleinement détaillées dans l'Étude. Le Conseil a accepté l'Étude, qu'elle considère comme représentant son opinion à ce sujet, mais a demandé au Secrétariat de reformuler la recommandation afin de la rendre plus facile à lire.

Le Conseil a confié au Secrétariat la tâche d'écrire à tous les Pays candidats afin de les informer du nouveau processus de validation.

Action

Le **Secrétariat** rédigera une version en anglais simplifié du conseil concernant la Validation et écrira au pays exécutants pour les informer du nouveau conseil.

La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies

Shahmar Movsumov a mis à jour le Conseil sur les progrès accomplis dans la préparation de la résolution de l'Assemblée générale sur l'ITIE. Il l'a informé que la Résolution se trouvait à une étape clé. Elle rencontre un degré significatif de résistance, surtout parmi les pays du G77. Il a cité les deux arguments principaux de ceux qui s'opposent à la résolution:

- que cette initiative était perçue comme étant biaisée puisque les pays développés riches en ressources ne mettent pas en œuvre l'ITIE; et
- que l'ITIE était perçue comme étant un organisme dont le but était de surveiller les ressources des pays en voie de développement.

Le gouvernement d'Azerbaïdjan a prévu une présentation aux pays du G77 concernant l'initiative, mais il a besoin de davantage d'aide de la part des pays qui sont candidats à l'ITIE ou qui soutiennent l'initiative.

Le Conseil a noté que la Résolution avait rencontré des difficultés considérables, mais il a espéré qu'elle pourrait encore trouver le soutien nécessaire. Les membres du Conseil issus de la société civile se sont engagés à utiliser leurs contacts pour augmenter le soutien pour la Résolution. Les attentes se sont également concentrées sur la Norvège, afin de démontrer que les pays développés mettent également en œuvre l'ITIE. On a demandé au Nigeria et au Ghana de faire davantage pour convaincre leurs collègues africains de soutenir la Résolution. Il a été prévu de cibler en particulier les pays qui semblent mener l'opposition à l'initiative, lorsque ceci est jugé opportun.

Action

L'**Azerbaïdjan** et le **Secrétariat** coordonneront et intensifieront le dialogue en faveur du soutien à la Résolution des Nations Unies concernant l'ITIE, et feront appel à d'autres selon leurs besoins. Le Nigeria s'est engagé à obtenir le soutien des autres pays exécutants africains.

Le **Secrétariat** fera des comptes-rendus réguliers au Conseil à travers des circulaires au fil des discussions.

La proposition de la Banque Mondiale pour une approche holistique envers la transparence dans les industries extractives (document du Conseil 5-4)

Paulo de Sa a mis à jour le Conseil sur la réponse du Président de la Banque Mondiale à la proposition de gérer les ressources des industries extractives par une mise au point sur l'ensemble de la chaîne de gouvernance, connue précédemment sous le nom de 'ITIE++'. Même si les membres du Conseil ont soutenu de façon générale la nécessité d'encourager la transparence tout le long de la chaîne de valeur des industries liées aux ressources naturelles, le Conseil s'est mis d'accord sur la nécessité de protéger le noyau et la marque de l'ITIE. Il a accueilli favorablement la promesse d'un changement de nom de l'initiative de la Banque Mondiale actuellement connue sous le nom de 'ITIE++'. Il a également reconnu la nécessité d'un groupe de parties prenantes différentes à chaque étape de la chaîne de valeur, même si la plateforme multi-parties prenantes de l'ITIE est déjà source de multiples avantages dans les différents pays exécutants.

Le Conseil a approuvé la déclaration suivante:

'Nous accueillons favorablement l'approche holistique de la Banque Mondiale envers la chaîne de valeur des ressources naturelles. La Banque Mondiale possède les ressources techniques appropriées pour faciliter ce

processus. Le Conseil est prêt à contribuer au développement de cette initiative et suivra son évolution avec intérêt.'

Action

Le **Président** écrira une lettre à la Banque Mondiale exposant brièvement la déclaration du Conseil concernant l'approche holistique envers la transparence dans les industries extractives.

Le **Secrétariat** publiera sur son site Internet la déclaration approuvée par le Conseil.

Date et lieu de la prochaine réunion

Le Conseil a accepté la proposition du Président et du Secrétariat que cette réunion se tienne le 29 et 30 octobre 2008 à Athènes, juste avant la Conférence internationale anti-corruption. Lors de la réunion, le Conseil discutera du plan de travail du Secrétariat pour 2009.

Action

Le **Secrétariat** mettra en œuvre les préparatifs pour la prochaine réunion du Conseil, qui doit précéder la Conférence internationale anti-corruption.

Gouvernance et entité légale (document du Conseil 5-5)

Christian Fredrik Michelet a présenté l'étude en expliquant que la proposition était toujours de créer une Association selon la loi norvégienne. Il a souligné trois développements majeurs dans cette proposition par rapport à la dernière étude présentée au Conseil:

- Les membres de l'ITIE seraient représentés en tant qu'individus, et non pas en tant qu'états ou organisations;
- Les membres seraient désignés à travers trois circonscriptions: les pays, les entreprises et la société civile. On attendrait du Secrétariat qu'il fournisse des directives aux circonscriptions basées sur la pratique actuelle.
- L'Assemblée générale serait la plus haute entité de gouvernance, et non pas la Conférence. Le but de cette décision était de garantir un équilibre entre circonscriptions; de former une assemblée plus gérable (environ 60); et d'être conforme au principe de bonne gouvernance pour une association, c'est-à-dire de posséder un organisme de surveillance pour l'exécutif.

Jonas Moberg a ajouté que la proposition avait été inspirée par le Global Fund mais qu'elle avait également pris en compte beaucoup d'autres modèles, y compris le concept d'une Fondation. Il a noté que les études présentées devaient être corrigées pour éliminer certaines contradictions et défauts.

Lors de la discussion qui a eu lieu ensuite, plusieurs membres du Conseil ont exprimé certaines réserves au sujet de l'entité proposée, mais la majorité des membres ont été d'accord sur la nécessité d'avancer rapidement et d'avoir un nouveau modèle en place d'ici la Conférence. On a conseillé vivement au Comité de gouvernance de prendre en considération d'autres modèles, comme celui du Conseil mondial de l'eau. **Certains membres du Conseil ont souligné qu'ils ne pouvaient pas être représentés au Conseil en tant qu'individus. Un membre du Conseil d'administration a noté que le Conseil avait déjà approuvé une recommandation du Comité de gouvernance que les membres du Conseil agissent en tant que représentants de leurs entités.**

Il a été convenu d'élargir le Comité de gouvernance pour assurer une consultation et un consensus plus larges, afin d'aboutir à une proposition ferme au Conseil d'ici le 1^{er} août 2008. Le Comité est désormais composé de: Peter Eigen, Humphrey Asobie, Edward Bickham, Marie-Claire Cordinier-Segger, Bennett Freeman, Stephen Gallogly,

Gilbert Maoundonodji, avec Stuart Brooks agissant en tant qu'observateur des procédures du Comité et Jonas Moberg agissant en tant que Secrétaire du Comité.

Action

Le **Comité de gouvernance** élargi prendra en considération d'autres modèles et directives pour une entité légale parmi les états et les organisations des membres du Conseil. Il consultera ensuite les membres du Conseil et les autres parties prenantes pertinentes sur le modèle proposé et éliminera les éventuelles contradictions. Il cherchera à présenter une proposition pour une entité légale pour l'ITIE au Conseil d'ici le 1^{er} août 2008.

Conférence de l'ITIE 2008 (document du Conseil 5-6)

Jonas Moberg a remercié le Conseil d'avoir accepté de repousser la Conférence jusque février ou mars 2009 pour permettre de trouver le meilleur lieu. Jonas a recommandé au Conseil de limiter son choix à trois options:

- L'Indonésie;
- Le Mexique; et
- Le Qatar

Parmi ceux-ci, le Qatar était le seul pays ayant proposé d'accueillir la Conférence qui, selon lui, semblait être fortement engagé en faveur de la transparence, mais le gouvernement n'avait pas encore mené une étude approfondie de l'ITIE. A cette liste, l'Azerbaïdjan a officiellement ajouté sa proposition de Baku en tant que ville d'accueil.

Karina Litvack a exposé brièvement les délibérations du Comité de nomination concernant le processus pour déterminer la succession du Conseil (y compris le Président) à la fin de ce mandat (c'est-à-dire au moment de la Conférence). Le Comité a proposé que la nomination du Président soit un choix positif par le Conseil actuel, suite à un processus consultatif mené par le Comité de nomination, et qu'un processus soit mis en place pour nommer les autres membres du Conseil. Celui-ci impliquerait des entretiens personnels avec tous les membres du Conseil avec des questions communes, mettant l'accent sur les attentes qu'ils ont du Président et du Conseil pour le prochain mandat. Les conclusions et les recommandations du Comité seraient alors présentées au Conseil au complet – en l'absence du Président lors des délibérations sur la recommandation à faire à la Conférence concernant le renouvellement de l'actuel Président ou la décision d'en nommer un nouveau. Des recommandations pour l'introduction de nouveaux membres du Conseil seraient également présentées au Conseil afin que ses différents éléments constitutifs (les gouvernements qui mettent en œuvre ou soutiennent l'ITIE, les entreprises, et la société civile) puissent entamer leurs propres processus de succession avant la Conférence. Le Président a approuvé ce processus.

Action

Le **Secrétariat** présentera une proposition complète au Conseil concernant la date, le lieu et la gouvernance de la Conférence d'ici le 1^{er} août 2008.

Le **Comité de nomination** entamera un exercice consultatif avec tous les membres du Conseil concernant la succession du Conseil et les recommandations actuelles concernant la succession au prochain Conseil.

Soutien du pays d'accueil pour l'ITIE

Bennett Freeman a présenté au Conseil le progrès d'un projet de loi sur le principe de transparence des industries extractives aux États-Unis. Ce projet de loi propose que toutes les entreprises du secteur extractif recensées auprès de la Commission des Sécurités et des Échanges des États-Unis déclarent leurs paiements pays par pays. Il a souligné que cette mesure ne concernait pas seulement les entreprises américaines mais toutes les entreprises cotées, et qu'elle établirait donc un standard international pour les déclarations aux bourses qui était cohérent

avec les recommandations du rapport sur la promotion de la transparence dans les revenus publié par Transparency International. Des efforts significatifs étaient en cours pour obtenir un soutien biparti pour le projet de loi.

Il a été affirmé que l'industrie s'opposait de façon unanime à ce projet de loi et ses représentants ont exprimé leurs inquiétudes que ceci renforcerait l'argument selon lequel il s'agit d'une initiative des pays du Nord. Ils sont persuadés que les gouvernements prendraient des mesures pour éviter de tomber sous le coup de cette loi, ce qui menacerait les affaires de beaucoup d'entreprises appartenant à l'ITIE et entamerait leurs efforts en faveur de la transparence. Les membres du Conseil issus de la société civile, au contraire, voient en ce projet de loi une proposition qui renforcerait l'ITIE plutôt que de la menacer.

Résumé des Points d'action

Le **Secrétariat** réfléchira aux propositions pour améliorer le Rapport sur le progrès dans la mise en œuvre et fera une recommandation au Conseil dans le mois qui suit.

Le **Secrétariat** commandera une étude sur le contexte géopolitique de l'ITIE, qui devra être prête pour la prochaine réunion du Conseil.

Les membres du Conseil ont été invités à faire des suggestions sur la façon d'améliorer les comptes-rendus concernant le progrès du soutien des entreprises.

Le **Secrétariat** rédigera une version en anglais simplifié du conseil concernant la Validation et écrira au pays exécutants pour les informer du nouveau conseil.

L'Azerbaïdjan et le **Secrétariat** coordonneront et intensifieront le dialogue en faveur du soutien à la Résolution des Nations Unies concernant l'ITIE, et feront appel à d'autres selon leurs besoins. Le Nigeria s'est engagé à obtenir le soutien des autres pays exécutants africains.

Le **Secrétariat** fera des comptes-rendus réguliers au Conseil à travers des circulaires au fil des discussions.

Le **Président** écrira une lettre à la Banque Mondiale exposant brièvement la déclaration du Conseil concernant l'approche holistique envers la transparence dans les industries extractives.

Le **Secrétariat** publiera sur son site Internet la déclaration approuvée par le Conseil.

Le **Secrétariat** mettra en œuvre les préparatifs pour la prochaine réunion du Conseil, qui doit précéder la Conférence internationale anti-corruption.

Le **Comité de gouvernance** élargi prendra en considération d'autres modèles et directives pour une entité légale parmi les états et les organisations des membres du Conseil. Il consultera ensuite les membres du Conseil et les autres parties prenantes pertinentes sur le modèle proposé et éliminera les éventuelles contradictions. Il cherchera à présenter une proposition pour une entité légale pour l'ITIE au Conseil d'ici le 1^{er} août 2008.

Le **Secrétariat** présentera une proposition complète au Conseil concernant la date, le lieu et la gouvernance de la Conférence d'ici le 1^{er} août 2008.

Le **Comité de nomination** entamera un exercice consultatif avec tous les membres du Conseil concernant la succession du Conseil et les recommandations actuelles concernant la succession au prochain Conseil.

Secrétariat de l'ITIE

21 juillet 2008